

# Nouvelles avancées en 2009

OBJECTIF	Échéance	Performance 2008	Performance 2009	POUR QUELLES RAISONS LAFARGE POURSUIT-IL CETTE AMBITION? QUELS PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS?
<b>MANAGEMENT</b>				
En matière de <b>sécurité</b> , réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés Lafarge à 0,94 ou moins avant fin 2010.	2010	1,57	<b>0,98</b>	Depuis 2006, nous visons chaque année une réduction du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt. Notre ambition est d'atteindre « zéro accident mortel » aussi vite que possible et de figurer ainsi parmi les meilleurs groupes industriels dans ce domaine. <b>Nous avons atteint notre objectif en 2009 et notre taux a été réduit de plus d'un tiers pour s'établir à moins de 1. Un nouvel objectif de 0,94 a été fixé pour 2010.</b>
Continuer de vérifier la mise en œuvre de <b>notre politique de concurrence</b> dans nos unités opérationnelles. La conformité à cette politique de la totalité des principales unités opérationnelles sera vérifiée avant fin 2010.	2010	50%	<b>65%</b>	Le marché et la libre concurrence profitent toujours, à long terme, à l'ensemble de l'économie et des populations, mais contribuent également à la pérennité des entreprises performantes. Nous enregistrons une croissance forte de nos activités dans de nombreuses régions, y compris dans des économies qui n'ont pas toujours garanti la liberté des marchés. En appliquant notre politique, nous nous assurons que toutes nos unités travaillent de la même manière, dans le respect total des règles de concurrence. <b>Au cours de l'année 2009, les pratiques appliquées dans neuf pays supplémentaires ont été vérifiées. Nous devons accélérer la cadence pour atteindre notre objectif en 2010.</b>
Gérer et améliorer notre gestion des relations avec <b>les parties prenantes locales</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• formation de 100% des unités à la méthodologie de gestion des relations avec les parties prenantes locales;</li> <li>• auto-évaluation des relations dans une sélection d'unités;</li> <li>• reporting complet sur les trois nouveaux indicateurs clés de performance;</li> <li>• lancement d'un site intranet dédié;</li> <li>• mise en œuvre d'un nouvel outil d'audit.</li> </ul>	2012	N/A	<b>35,4%</b>	<p>Pour quantifier l'engagement de Lafarge en matière de relations avec les parties prenantes locales, trois indicateurs clés de performance ont été utilisés cette année: formation à la méthodologie du Groupe, réunions avec les communautés et plans d'actions locaux.</p> <p>Les réunions avec les communautés incluent des événements formels et informels conçus pour tisser des liens entre les sites et les populations environnantes: journées portes ouvertes et comités de liaison, par exemple.</p> <p>Les plans d'actions locaux planifient les relations avec les parties prenantes. Pour les cimenteries, il s'agit des plans d'engagement communautaire, qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative ciment pour le développement durable.</p>
	2009	N/A	<b>Pas encore atteint</b>	
	2009	N/A	<b>Fait</b>	
	2009	N/A	<b>Fait</b>	
	2009	N/A	<b>Fait</b>	
Avant fin 2012, le Groupe aura réalisé 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur de <b>nouveaux produits</b> .	2012	1,5 Md €	<b>1,8 Md €</b>	Nous faisons constamment preuve d'innovation pour répondre aux besoins de nos clients. En 2008, nous souhaitions atteindre un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard d'euros sur les produits innovants (développés dans les cinq années précédentes). <b>Nous avons dépassé cet objectif de 50% et atteint 1,5 milliard d'euros. Un nouvel objectif, plus ambitieux, a été fixé pour 2012.</b>
Atteindre une proportion de 20% de <b>femmes à des postes de responsabilité</b> (niveau Lafarge Hay 18+) d'ici à 2012.	2012	12,0%	<b>12,77%</b>	La proportion de femmes cadres supérieurs chez Lafarge est beaucoup trop faible à ce jour. Notre objectif est donc qu'un cinquième des postes de responsabilité soient occupés par des femmes d'ici à 2012. <b>Des progrès ont été réalisés en 2009, mais le taux de progression actuel est insuffisant pour réaliser cet objectif à l'échéance fixée. Le Groupe développe d'autres initiatives pour se rapprocher de cet objectif.</b>
<b>SOCIAL</b>				
Avant fin 2010, développer un programme complet de santé professionnelle à l'échelle du Groupe, comprenant au minimum un examen médical régulier.	2010	En bonne voie	<b>En bonne voie</b>	Pour être efficaces, nos collaborateurs doivent être en bonne santé. Lafarge est présent dans de nombreuses régions du monde, où les conditions d'accès aux soins sont très contrastées: certains pays proposent un système de santé complet assuré par l'État, tandis que d'autres n'offrent aucune couverture publique en matière de santé. Notre ambition est donc de mettre en place d'ici à fin 2010 un programme de santé professionnelle à l'échelle du Groupe comportant un suivi régulier. <b>Le détail des avancées dans ce domaine en 2009 est donné en page 14 et montre que nous sommes en bonne voie.</b>
En matière de VIH/sida et de malaria, Lafarge aura étendu avant fin 2010 ses meilleures pratiques, actuellement appliquées en Afrique, aux principaux pays en voie de développement où il est présent.	2010	En bonne voie	<b>En bonne voie</b>	Les intérêts de Lafarge se répartissent équitablement entre pays développés et pays en développement. Dans ces derniers, le VIH/sida et la malaria peuvent être de véritables fléaux. Le plus grand défi à relever se trouve en Afrique subsaharienne, où une campagne de prévention est engagée depuis plusieurs années. Avant fin 2010, le Groupe s'engage à étendre ses bonnes pratiques actuellement appliquées en Afrique aux principaux pays en développement où il est présent. Cette démarche sera entreprise dans le respect des législations et des cultures locales. <b>Des progrès ont déjà été réalisés en 2009 et sont détaillés en pages 14 et 48.</b>

Indicateurs vérifiés par Ernst & Young (données 2009).

N/A: Non applicable.

\* Les émissions nettes sont les émissions brutes moins les émissions provenant de l'incinération de déchets



Plus d'informations:

<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Nos *Ambitions Développement durable 2012* fixent des objectifs précis et chiffrés en termes de développement durable. La définition de ces objectifs s'est faite en concertation avec nos parties prenantes internes et externes. À l'interne, nous avons consulté chaque Activité du Groupe et revu, à deux reprises, les priorités avec le Comité exécutif. À l'externe, nous avons dialogué avec notre Panel de parties prenantes ainsi que de nombreux autres acteurs clés. Officiellement approuvées par le Conseil d'administration, ces Ambitions ont été lancées par Bruno Lafont lors de notre Assemblée générale annuelle du 6 mai 2007. Nous traitons de nombreuses autres questions liées au développement durable en dehors du cadre de nos Ambitions Développement durable 2012, parmi lesquelles celle de l'empreinte hydrique de nos activités. Mais grâce à la consultation des parties prenantes, les facteurs les plus critiques ont été identifiés et intégrés à nos *Ambitions Développement durable 2012*.

OBJECTIF	Échéance	Performance 2008	Performance 2009	POUR QUELLES RAISONS LAFARGE POURSUIT-IL CETTE AMBITION? QUELS PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS?
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
Avoir mené un <b>audit environnemental</b> depuis moins de quatre ans sur l'ensemble de nos sites.	Permanent	83%	<b>86%</b> <sup>LF</sup>	Le Groupe comptant près de 1980 sites dans le monde entier, la réalisation de cet objectif apparaît difficile. La croissance s'est poursuivie au travers d'acquisitions, parfois dans des régions où les pratiques environnementales ne sont pas encore au niveau des standards Lafarge. Pour atteindre de tels standards, nous devons veiller à contrôler régulièrement l'intégralité de nos sites. <b>Des progrès ont été réalisés dans ce domaine en 2009 et nous étudions les possibilités d'accélérer l'intégration de ces pratiques.</b>
Avant fin 2010, atteindre un taux de 85% de <b>carrières dotées d'un plan de réhabilitation</b> conforme aux standards Lafarge.	2010	79%	<b>79%</b> <sup>LF</sup>	Il y a dix ans, Lafarge a décidé de s'engager formellement à développer des plans de réhabilitation de toutes ses carrières en activité. Le rythme de croissance du Groupe rend très difficile d'avoir 85% de nos carrières conformes à un standard déjà exigeant. <b>La stabilité décevante du résultat de 2009 ne doit pas faire oublier l'efficacité des actions entreprises pour atteindre l'objectif 2010.</b>
Avant fin 2010, toutes nos carrières auront été évaluées selon les critères validés par le WWF. Celles disposant d'un potentiel réalisable auront élaboré un plan d'amélioration de la <b>biodiversité</b> d'ici à 2012.	2010 2012	50% 38%	<b>64%</b> <b>35%</b>	La biodiversité n'est pas une préoccupation nouvelle de Lafarge. Cet enjeu a toutefois pris une toute autre dimension depuis la signature en 2000 d'un partenariat avec le WWF. <b>Des progrès ont été réalisés en 2009. Pour plus de détails sur nos actions en faveur de la biodiversité, voir les pages 26-28.</b> La baisse du pourcentage de sites sensibles disposant d'un programme de gestion de la biodiversité est dû à la hausse significative du nombre de sites identifiés comme sensibles.
Avant fin 2010 : • réduire nos <b>émissions nettes mondiales de CO<sub>2</sub></b> par tonne de ciment produit de 20% par rapport à 1990; • réduire nos <b>émissions brutes absolues</b> dans l'Activité Ciment de 10% par rapport à 1990 dans les pays industrialisés; • réduire nos <b>émissions nettes absolues</b> dans l'Activité Ciment de 15% par rapport à 1990 dans les pays industrialisés.	2010 2010 2010	-18,4% -12,5% -16,3%	<b>-20,7%</b> <sup>LF</sup> <b>-37,7%</b> <sup>LF</sup> <b>-41,3%</b> <sup>LF</sup>	En 2001, dans le cadre de notre partenariat avec le WWF, nous nous sommes fixé des objectifs de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> pour contribuer à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C. <b>Le premier objectif (-20% d'émissions nettes de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment dans le monde) a été atteint un an avant l'échéance fixée</b> , grâce à l'amélioration constante de toutes nos unités opérationnelles. <b>Les deux autres objectifs (réduction des émissions absolues dans les pays industrialisés) avaient déjà été atteints en 2008</b> , grâce à notre performance ainsi qu'à la récession économique, qui a eu un impact significatif sur nos volumes de production. Nous souhaitons poursuivre nos efforts pour réduire nos émissions de CO <sub>2</sub> .
Réduire les <b>émissions de poussières</b> de nos cimenteries de 30% sur la période 2005-2012.	2012	-21,1%	<b>-26,1%</b> <sup>LF</sup>	Nos activités génèrent des poussières. Bien que nous respectons déjà les réglementations locales en vigueur, nous avons volontairement pris l'engagement de diminuer, avant 2012, nos émissions mondiales de 30% par rapport à 2005. Cet engagement réduira considérablement les nuisances liées à nos activités pour les populations voisines de nos sites. La réussite de cet objectif implique des investissements en capitaux. <b>Des progrès considérables ont été réalisés en 2009. Et nous pensons être en mesure d'atteindre notre objectif avant l'échéance de 2012.</b>
Réduire les <b>émissions de NOx</b> de nos cimenteries de 20% sur la période 2005-2012.	2012	-15,5%	<b>-21,7%</b> <sup>LF</sup>	Toute opération de combustion entraîne l'émission de NOx dans l'atmosphère. Au-delà du respect des normes réglementaires locales, Lafarge prend volontairement l'engagement de réduire de 20% ses émissions mondiales de NOx par tonne de clinker, sur la période 2005-2012. La réalisation d'un tel objectif implique des investissements en capitaux et des dépenses d'exploitation. <b>Cet objectif a été atteint trois ans avant l'échéance prévue et nous poursuivons nos efforts pour contrôler les émissions.</b>
Réduire les <b>émissions de SO<sub>2</sub></b> de nos cimenteries de 20% sur la période 2005-2012.	2012	-32,9%	<b>-44,2%</b> <sup>LF</sup>	Le SO <sub>2</sub> résulte du processus de combustion : le soufre provient essentiellement des matières premières locales, telles que les roches calcaires. Par conséquent, les niveaux d'émission de SO <sub>2</sub> peuvent varier considérablement d'une usine à l'autre. Au-delà des réglementations locales, Lafarge s'engage volontairement à réduire de 20% ses émissions mondiales de SO <sub>2</sub> par tonne de clinker sur la période 2005-2012. D'importants investissements en capitaux et des dépenses d'exploitation sont consentis à cet effet. <b>L'objectif a été dépassé quatre ans avant l'échéance prévue, Lafarge a continué de progresser en 2009 et poursuivra ses efforts en 2010.</b>
Pour les <b>polluants persistants</b> émis par nos cimenteries, définir un niveau de référence pour 100% des fours et renforcer nos bonnes pratiques pour limiter les émissions, d'ici fin 2010.	2010	53,5% des fours analysés	<b>69,2%</b> <sup>LF</sup>	On peut trouver les polluants persistants dans nos matières premières et à la sortie des fours. Lafarge avance pour se conformer à la méthodologie définie par l'Initiative ciment pour le développement durable. En collaboration avec le WWF, Lafarge a pris une série d'engagements. <b>1.</b> Mesurer les émissions de polluants persistants à la sortie de tous ses fours avant la fin 2010. <b>2.</b> Se doter d'indicateurs de performances adaptés et rendre compte des progrès réalisés. <b>3.</b> Appliquer de bonnes pratiques de production pour réduire les rejets des usines les plus émettrices en 2010. <b>4.</b> Intégrer aux pratiques de gestion standard les enseignements permettant de limiter les émissions de polluants persistants. <b>Lafarge a continué de progresser en 2009 et pense être en mesure d'atteindre son objectif en 2010.</b>